



LA SOLIDARITÉ N'EST PAS OBLIGATOIRE
MAIS JUSTE INDISPENSABLE

Lettre d'information de l'Association pour le Développement des Oeuvres d'entraide dans l'armée (ADO)

Numéro 7 / mars 2020

ESPRIT DE FAMILLE

Plus de 1500 ! En 2019, les dons recueillis par l'ADO ont permis d'aider plus de 1500 personnes, dont 500 familles endeuillées regroupant 823 orphelins. Voici, concrètement, ce que permet la générosité de tous les donateurs, qu'ils soient des femmes et hommes sensibles à la détresse de ces familles, ou des partenaires institutionnels et privés convaincus du rôle social de leur collectivité, solidaires de la communauté de la défense, et de l'armée de Terre dont sont issus la plupart des bénéficiaires de nos actions.

Est-il nécessaire de rappeler que parmi ces 500 familles, plus de 200 vivent avec des ressources qui les placent sous le seuil de précarité défini par les normes officielles ? Un seuil que l'action de l'ADO les aide à dépasser, toutes choses égales par ailleurs..

Le combat n'est jamais terminé ! En 2019, l'ADO a accueilli 49 nouvelles familles endeuillées, et 97 nouveaux orphelins ! Cette centaine de jeunes que le malheur a frappé en 2019 seront « nos » enfants pour de nombreuses années, car nous sommes aussi « leur famille », celle des soldats parmi lesquels leur parent disparu a fait un bout de chemin.

Et tous ceux qui permettent à l'ADO de rassembler et de distribuer ces aides sont également dans cet esprit si singulier qui « unit les membres d'une même famille ».

Cette lettre leur donne la parole. A ceux qui bénéficient des actions de l'association, à ceux qui ont choisi de les aider. Écoutons-les !

Paroles d'orphelins



Une vingtaine de jeunes gens, constituant la promotion 2019 bénéficiaire de l'accompagnement préprofessionnel, étaient réunis chez le général CEMAT le 18 octobre 2019 afin de signer leur contrat de formation (photo SIRPAT).

« Un enfant ne devrait pas perdre son père avant d'être devenu quelqu'un.. merci à l'ADO de nous aider à devenir cette personne.. » (bénéficiaire de l'aide d'accompagnement préprofessionnel – AAP -, dernière année d'études pour un master, magistrature)

« Dans quelques années, aiderez-vous aussi ma petite sœur comme vous le faites pour moi ; ça va la rassurer... Elle est très inquiète pour son avenir, car nos grands parents n'ont pas beaucoup d'argent et seront-ils encore là après le lycée ? » (bénéficiaire de l'AAP, en troisième année pour un master, enseignant)

« ...le plus émouvant dans votre aide, c'est que mon papa vivant n'aurait certainement pas pu faire le même effort... S'il voit ça, il doit être très fier et rassuré d'avoir entraîné une telle solidarité des autres militaires... » (jeune fille bénéficiaire de l'AAP, sans famille, dernière année de master)

« j'ai réussi ! j'en pleure par émotion.. Je suis heureuse de vous devoir cette réussite car je sais que c'est ça que vous cherchez.. Mon diplôme, c'est ma façon de vous remercier.. » (bénéficiaire de bourses d'études depuis sept ans, titulaire du diplôme d'infirmière en 2019)

Paroles de mamans

« ...tant d'années à nous soutenir, chaque enfant, l'un après l'autre.. Lorsque mon petit dernier parviendra au terme de ses études, ça fera sans doute une vingtaine d'années que vous m'aurez accompagnée dans ce qui compte le plus pour moi : élever mes enfants.. Autant de temps..., pour les études..., pour les vacances..., dans les moments de grosses difficultés financières... Vous imaginez la place que vous tenez dans ma vie et celle des enfants ? » (veuve en 2010, trois enfants)

« ...je ne suis plus en contact avec quiconque...il n'y a plus que vous pour nous parler de mon mari... » (veuve en 2010, trois enfants, encore un à charge) « ...je vous remercie pour le soutien moral et financier que vous nous apportez régulièrement depuis le décès de mon mari. Comme vous le voyez sur la photo, les enfants retrouvent le sourire mais l'équilibre reste fragile. Encore merci à votre belle association. » (veuve en 2015, deux enfants, collègue et lycée)

« ...merci car votre soutien va énormément nous aider. Les études des enfants coûtent cher. Nos pensées se mêlent aux vôtres et à toutes les familles endeuillées qui souffrent souvent en silence.. » (veuve en 2013, deux enfants, dont un en faculté)

« ..ma fille et moi vous sommes très reconnaissantes car nous avons bien reçu le chèque qui va permettre à C. d'acheter un ordinateur devenu indispensable pour ses études. Vous nous avez permis d'embellir ces fêtes de fin d'année, car ma fille sait pouvoir compter sur la solidarité du monde de la défense... » (veuve en 2014, un enfant au lycée)

« ...grâce à votre aide pour les vacances, je peux envoyer les enfants quinze jours près de la mer.. Un grand merci ! » (veuve en 2017, deux enfants en primaire) «... votre aide n'est pas seulement financière ; savoir qu'on peut se tourner vers quelqu'un de bien disposé en cas de problème est un immense réconfort, surtout quand on a deux enfants à charge. Ça nous rend optimistes » (veuve en 2015, deux enfants)

« ...votre aide me permet de parler avec les enfants de leur orientation scolaire, de leurs projets... Ce n'est pas si simple pour moi qui suis seule avec mes soucis quotidiens... » (veuve en 2016, trois enfants, encore un à charge, bénéficiaire de l'AAP)

« ...il était un peu perdu mais réalise son rêve...la formation est de qualité, l'internat super..., grâce à vous il est parfaitement équipé..., tout est maintenant possible » (veuve en 2016, un enfant en apprentissage, bénéficiaire de l'AAP)

« ...je ne connaissais pas le milieu militaire.. Je trouve ce que vous faites extraordinaire..., d'un seul coup une telle proximité avec le grand chef de l'armée de Terre, c'est incroyable..Si longtemps après avoir perdu son papa, sans contact avec sa maman, et malgré tout tant de gens qui l'entourent. Ça lui a rendu l'espoir ! » (mère d'accueil depuis 2005 d'un orphelin bénéficiaire de l'AAP)

« ...vous n'imaginez pas le réconfort que vous nous apportez. Dites le bien à ceux qui soutiennent l'association.. » (veuve en 2010, un enfant)



Une jeune fille présente aux invités son projet avant de signer son contrat entourée des présidents de l'ADO et de Terre Fraternité (photo ADO).

Quelques partenaires expliquent leur engagement...

Depuis 2012, **le général gouverneur militaire de Metz, et l'Etat-major interarmées de Zone de défense** mènent chaque année, au travers d'une vingtaine d'évènements labellisés « Solidarité », des actions au profit des blessés et des familles endeuillés des Armées. C'est ainsi que tout naturellement il a été décidé de nous adresser à l'ADO pour lui confier la répartition vers les principales associations partenaires des dons recueillis en Lorraine. La qualité de nos partenaires, militaires d'active et de réserve, réservistes citoyen, chefs d'entreprises et décideurs de la sphère publique et privée, ainsi que l'extraordinaire attachement des Lorrains envers leur communauté militaire, nous obligeaient également de nous adresser à une association reconnue d'utilité publique et réputée pour son professionnalisme, gage d'efficacité dans l'emploi des dons qui lui sont confiés ; ainsi, pour 2019, l'ADO assure un taux de redistribution inégalé de 97 % pour les dons recueillis.

Tégo a choisi d'accompagner l'ADO. En effet, nous avons en commun les mêmes valeurs de partage et d'entraide au profit des personnes confrontées aux aléas de la vie. Tégo s'investit pour ses adhérents dans la peine ; mais comment mieux aider les familles que par un partenariat avec l'ADO, association reconnue, avec « pignon sur rue » ? En agissant de concert avec l'ADO, nous aidons concrètement « nos » orphelins à mener à bien leur projet professionnel. Sûrement un des meilleurs services à leur rendre. Au-delà des mots, nous privilégions l'efficacité. Un lien fort s'est tissé depuis plus d'un siècle entre ARQUUS et l'Institution militaire dès la conception et la réalisation du char de la Victoire, le FT 17. Aujourd'hui, ARQUUS, dont le nom signifie « cheval d'armes », se considère au service de l'Institution et à l'écoute de ceux qui ont choisi le métier des armes.

ARQUUS : Un lien fort s'est tissé depuis plus d'un siècle entre ARQUUS et l'Institution militaire dès la conception et la réalisation du char de la Victoire, le FT 17. Aujourd'hui, ARQUUS, dont le nom signifie « cheval d'armes », se considère au service de l'Institution et à l'écoute de ceux qui ont choisi le métier des armes. Ainsi, ARQUUS s'investit-elle depuis de nombreuses années au profit des familles vivant en-dessous du seuil de pauvreté aidées par l'ADO, mais aussi des blessés en contribuant à l'impressionnant travail accompli par Terre Fraternité. En quelques mots, grâce à son statut, à sa capacité de conseil et la souplesse de son organisation, l'ADO est un facilitateur idéal pour aider une entreprise à réaliser des projets sociaux orientés vers la Défense.

La Mutuelle Nationale Militaire (MNM), très attachée aux valeurs de solidarité et d'entraide, apporte son soutien à plusieurs associations et partenaires de son environnement affinitaire direct pour amplifier son action et en diversifier les modalités. L'ADO est très impliquée auprès des familles endeuillées des armées. C'est donc naturellement que la MNM, et ce depuis de nombreuses années, l'accompagne pour le financement de bourses d'études au profit d'orphelins des armées, ainsi que pour l'attribution d'aides ponctuelles en faveur de militaires confrontés aux accidents de la vie.

L'ADO et **l'Entraite parachutiste** sont deux associations ayant comme objectif la conduite d'actions de solidarité vis-à-vis de la communauté militaire, au plan national pour l'une, pour les seuls parachutistes pour l'autre. Toutes deux s'adressent aux militaires en activité ou en retraite ainsi qu'à leurs familles. L'ADO a acquis une expérience certaine dans l'attribution de bourses d'études aux orphelins. Il nous a semblé normal de profiter de cette expertise et de conjuguer nos efforts pour que nos orphelins bénéficient de l'effet multiplicateur de cette action commune. Effectif depuis 2015, la convention de partenariat signé avec l'ADO nous donne toute satisfaction. Chaque année, nos orphelins reçoivent une bourse d'étude à laquelle est jointe une correspondance signée des deux présidents, preuve de la complémentarité entre nos deux associations. En dehors de l'action vis-à-vis de nos orphelins, l'ADO répond toujours positivement lorsqu'elle

est saisie par l'Entraide parachutiste pour aider ponctuellement des veuves. Enfin elle est toujours prête à coordonner les efforts de plusieurs associations lorsqu'un besoin plus important se fait sentir. La collaboration entre l'ADO et la FNEP est donc exemplaire et chacun sait qu'il peut compter sur l'autre.

Pleinement investie sur le champ de l'entraide, c'est tout naturellement qu'**Unéo** a souhaité, dès sa création, s'engager aux côtés des acteurs de référence qui œuvrent au profit des populations les plus fragiles, tels que l'ADO. Unéo a toujours partagé la volonté de l'ADO de renforcer continuellement le soutien de la communauté militaire dans son ensemble tant auprès des forces que des familles, et bien sûr, prioritairement, des orphelins. Ainsi, au quotidien, la mutuelle met un point d'honneur à accompagner les jeunes, issus des familles les plus vulnérables, dans leur parcours de formation.



Les entreprises et organismes partenaires de l'ADO

L'ADO a pour seule **ambition** d'être le **pont de générosité** entre des familles endeuillées tendues vers la réussite et l'épanouissement de leurs enfants, et des donateurs fidèles, convaincus du rôle que « **l'esprit de famille** » joue dans la capacité de **résilience** des armées.

Avec Terre Fraternité, au profit de la communauté de l'armée de Terre, avec les autres associations d'entraide lorsque les donateurs pensent « les armées », l'ADO portera sans relâche cette ambition pour faire vivre l'esprit de famille et combattre l'oubli.

J'adhère à l'ADO

Je fais un don à l'ADO

Devenez partenaire de l'ADO !

Pour mieux connaître l'ADO, prendre contact facilement avec l'association, participer à son action, ou faire un appel à l'aide, rendez-vous sur son site internet : <https://www.entraide-defense.fr/>

Vous recevez ce message en qualité de membre, donateur ou ami de l'Association pour le Développement des Oeuvres d'entraide dans l'armée. Cliquez ci-après pour plus d'informations sur les [informations légales](#).

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'information, merci de bien vouloir suivre le lien suivant pour vous [désinscrire](#).

©2019 Association pour le Développement des Oeuvres d'entraide dans l'armée. Tous droits réservés.